



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

28/10/2024

Résumé des questions économiques et sociales: semaine n° 198 du 28 octobre 2024

CESSION DE DOLIPRANE : "S'IL FAUT RESTER, ON RESTERA", AFFIRMENT LES SALARIÉ-ES DE SANOFI À LISIEUX QUI ONT ENTAMÉ UNE GRÈVE RECONDUCTIBLE !

Une équipe du matin, une équipe du soir... Les salarié-es grévistes de Sanofi bloquent l'usine de Lisieux pour manifester leur opposition à la cession de l'activité à un fonds américain.

"S'il faut rester 15 jours, trois semaines, on restera. On est prêt", prévient Aurélie, salariée de l'usine de production de Doliprane à Lisieux (Calvados). Les syndicats CGT et CFDT ont lancé un mouvement de grève reconductible pour protester contre le projet de cession d'Opella Healthcare International (OHI), la filiale de Sanofi qui produit le médicament, à un fonds américain.

La grève a commencé à 5 heures. Une quarantaine de salarié-es sont rassemblés autour d'un brasero devant le site de Lisieux, un barnum a été monté devant les grilles. Quelques pneus ont été déposés sur le côté "au cas où", expliquent les grévistes. Ils vont se relayer toute la journée. "L'équipe de l'après-midi va arriver ce midi et l'équipe du soir prendra le relais à partir de 21 heures", détaille Frédéric Debève, délégué syndical central CGT chez Opella Healthcare International (OHI).

Les ministres n'ont pas rassuré : "de la poudre aux yeux" !

"Il y a une grosse inquiétude", confie-t-il. La venue des ministres de l'Économie et de l'Industrie, Antoine Armand et Marc Ferracci, ne les a pas rassurés, bien au contraire. "On a assez vite compris que c'était de la poudre aux yeux et que l'État serait assez impuissant face à la situation", réagit Julien, technicien de fabrication. Le nouveau locataire de Bercy "étudie la possibilité d'une prise de participation à la gouvernance" d'Opella, c'est-à-dire une présence de l'État au conseil d'administration. "Les entreprises qui ont été soutenues par le gouvernement de la France ne peuvent pas l'être à n'importe quelles conditions", a-t-il expliqué devant les sénateurs mercredi. Antoine Armand dit avoir demandé un "bilan exhaustif" des aides publiques obtenues par Sanofi ces dix dernières années.

"Si ce n'est qu'à hauteur de 1 ou 2 %, autant dire les choses : ça revient à être une plante verte", grince une salariée gréviste. "Si l'État prend une part à hauteur de 1%, c'est ce qui nous a été dit, il ne sera pas écouté", ajoute Frédéric Debève. Le seul moyen de faire reculer le groupe pharmaceutique Sanofi, c'est de "taper là où ça fait mal : au portefeuille", explique l'une d'entre eux. "Chaque jour, entre 1,2 million et 1,5 million de boîtes de Doliprane sortent de l'usine de Lisieux. Il faut montrer qu'on est là et puis, bloquer la production même si malheureusement, ça pourrait aboutir à une pénurie", poursuit Frédéric Debève.

D'autres sites de Sanofi à Ambarès, Sisteron, Aramon et Maisons-Alfort ont rejoint le mouvement "en soutien", précise un délégué syndical.

Dernière minute : Le piquet de grève contre la cession de la filiale Opella de Sanofi, qui produit le Doliprane, au fonds d'investissement CD&R est suspendu à l'usine Sanofi de Lisieux (Calvados) pour le week-end. La grève reprendra lundi 28 octobre sous une nouvelle forme.

La décision a été prise par les salariés et les syndicats CGT, FO et CFDT lors d'une assemblée générale vendredi. Frédéric Debève, délégué central CGT à l'usine de Lisieux, explique ce choix : "Les salariés ont quand même fait des grèves complètes quasiment, donc là ce sont des débrayages pour éviter qu'ils soient réellement démunis pour la fin d'année". Le taux de grévistes était de plus de 80% jusqu'à vendredi. Des réunions sont prévues entre les syndicats et la direction en novembre et en décembre, précise la CGT qui estime qu'il est possible que la grève se poursuive jusqu'à ces échéances.

Fonction publique emploi, salaire : L'urgence est à la mobilisation!

Le décret et l'arrêté concernant la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) 2024 n'étaient pas encore parus au Journal Officiel et pour cause, la garantie individuelle du pouvoir d'achat ne sera pas versée aux fonctionnaires cette année. 200.000 fonctionnaires sont concernés et ne recevront pas la Gipa, indemnité traditionnellement versée en octobre. La moitié sont en catégorie A comme les cadres, les enseignants ou les infirmiers. Si cette mesure venait à se concrétiser, les agents de la fonction publique pourraient perdre jusqu'à 2.000 euros par an. C'est donc plusieurs centaines de millions d'euros pris dans la poche des fonctionnaires. La GIPA résulte d'une comparaison entre l'évolution du traitement indiciaire brut et de l'indice des prix à la consommation, sur une période de référence de quatre ans. Pour 2024, cette période de référence va du 31 décembre 2019 au 31 décembre 2023. L'inflation s'est établie à + 4,9 % en 2023, 5,2 % en 2022, 1,6 % en 2021 et 0,5 % en 2020. Si le traitement indiciaire brut a évolué moins vite que l'inflation, une indemnité correspondant à la « perte de pouvoir d'achat » est due ! Sans réaction, il est à craindre une suppression définitive de cette prime. Une suppression totale est d'ailleurs étudiée par le ministère de la Fonction publique. Lors d'une audition devant la commission des Lois à l'Assemblée nationale, le 17 octobre, le ministre de la Fonction publique Guillaume Kasbarian avait déjà évoqué cette Gipa. *"Il n'avait jamais été question de la pérenniser ad vitam aeternam"*, avait-il lancé. Cette indemnité date de 2008... En effet, la suppression de la GIPA est déjà mentionnée dans le budget pour 2025, où il est fait mention d'une « *non-reconduction de l'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat pour l'année 2025* ». **Il y a déjà eu l'annonce de 2.200 suppressions de postes dans la fonction publique de l'Etat et 100.000 sur l'ensemble des collectivités territoriales.** Pas un mot non plus sur une éventuelle hausse à venir du point d'indice chez Guillaume Kasbarian, ministre de la Fonction publique, lors de sa prise de fonctions.

Tout cela confirme la mise en œuvre d'un choc budgétaire contre le monde du travail, les services publics, la Fonction publique et ses agent.es. **L'austérité budgétaire, ça suffit! L'urgence est à la mobilisation!** Pour :

*une augmentation immédiate de la valeur du point d'indice d'au moins 10%.

*d'un mécanisme d'indexation de la valeur du point sur l'inflation.

*refonte des grilles indiciaires.

*des mesures pour parvenir à l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.

STELLANTIS MULHOUSE : "IL Y A UN CLIMAT D'ANGOISSE", LES SOUS-TRAITANTS SOUS PRESSION APRES LE MONDIAL DE L'AUTO !

Stellantis Mulhouse vient d'apprendre que son grand patron, Carlos Tavares, était sur le départ et les équipementiers font grise mine à l'image de Dumarey Powerglide à Strasbourg qui a annoncé récemment la suppression de 248 emplois. Dans le même temps, 126 salariés sont sur la sellette chez Novares à Ostwald (Bas-Rhin).

Les immatriculations au plus bas depuis 20 ans !

Si l'usine Stellantis Mulhouse embauche actuellement 5.300 salariés, dont 4.170 en CDI, le site génère des milliers d'emplois au-delà de ses lignes de production. Les équipementiers, en tout genre, dépendent du carnet de commande du géant de l'automobile, dont **les objectifs de profits pour l'année 2024 ont été divisés par deux après des bénéfices record.** Le secteur connaît des difficultés. **Les chiffres d'immatriculations du mois de septembre en France ont été les pires des 20 dernières années, et les prises de commande les pires des 10 dernières années.**

"Le climat est à l'inquiétude, un climat d'angoisse", lâche Christophe Schirch, élu CGT chez Flex N Get, entreprise basée à Burnhaupt-le-Haut (Haut-Rhin) qui produit des pare-chocs, *quand on voit Novares, c'est une situation qui nous frappe car c'est un site qui est comparable au notre.* *Les deux sous-traitants ont quasiment le même nombre de salariés et surtout le même principal client : Stellantis Mulhouse. "Je dirais que 80 à 90% de nos pare-chocs leur sont vendus. S'ils arrêtent leurs équipes, on arrête les nôtres 24 heures plus tard. On est pieds et poings liés par le client"*, s'alarme le syndicaliste.

"Un climat morose ? Un prétexte pour supprimer des postes" !

Plusieurs ombres sont au tableau : une féroce concurrence asiatique, des consommateurs plus frileux en raison de taux d'emprunt toujours élevés et des ventes de véhicules électriques moins importantes que prévues, alors que l'UE presse les constructeurs à mettre au placard leurs moteurs thermiques. *"Un véhicule électrique, c'est plus de 20.000 euros. Qui à Stellantis, comme ouvrier, peut se permettre d'acheter une voiture à ce prix là ?"*, questionne Thierry Valero, délégué CGT à Stellantis Mulhouse.

"La concurrence en Chine, ou l'électrique, tout cela c'est un prétexte", tranche Salah Keltoumi, élu CGT chez Stellantis Mulhouse, *il y a de cela 30 ou 40 ans, on nous disait que c'étaient les Japonais, puis les Allemands, puis le Covid... Notre patron a toujours la même logique, c'est de supprimer des postes. Interrogé sur le sujet lors de son déplacement à Sochaux (Doubs), Carlos Tavares a assumé : "La stratégie d'entreprise a fait ses preuves."*

Référence aux bénéficiaires record de la multinationale, qui a dégagé **16,8 milliards d'euros de profit en 2022, puis 18,6 milliards en 2023.**

"Alors ils disent qu'ils vont faire un peu moins de marge opérationnelle... Et alors ?!", s'insurge Salah Keltoumi, *ce n'est pas parce qu'ils vont faire un peu moins, qu'ils ne vont pas gagner d'argent. Ils vont continuer à en gagner, mais cela se fait au détriment des salariés, des postes qui sont supprimés dans les usines, comme celle de Mulhouse.* L'exemple de Mulhouse est assez révélateur. Le site embauchait **9.000 salariés il y a encore dix ans**, *"et il y a 20 ans, on était 14.000"*, souffle Thierry Valero.

AMIANTE CHEZ VALEO À REIMS (MARNE) : LES DEMANDES D'INDEMNISATION AU TITRE DU PRÉJUDICE D'ANXIÉTÉ JUGÉES IRRECEVABLES !

Le conseil des prud'hommes de Rambouillet a finalement déclaré irrecevables toutes les demandes des salariés et ex-salariés, formulées au titre du préjudice spécifique d'anxiété en raison de leur exposition à l'amiante. Selon le conseil, il y a prescription.

Déception et incompréhension pour les salariés ou ex-salariés de l'entreprise Valeo de Reims. Depuis l'audience du 12 juin dernier, devant le conseil des prud'hommes de Rambouillet, **398 salariés ou ex-salariés du site Valeo** de Reims attendaient la reconnaissance de leur préjudice d'anxiété, au titre de leur exposition à **l'amiante** au sein de l'entreprise. Finalement, dans sa formation de départage, le conseil des prud'hommes a estimé que les demandes étaient prescrites et qu'elles devaient donc être **rejetées**. Le site Valeo est inscrit depuis quatre ans sur la liste des établissements amiantés. Le conseil a pris une décision contraire à la jurisprudence de la Cour de cassation et les 398 plaignants annoncent qu'il y aura **un appel dans ce dossier**.

Ce rejet fait écho à d'autres affaires d'exposition à l'amiante en France, notamment celles à Limoges et en Normandie. À Limoges, des salariés exposés à l'amiante ont également lancé des procédures pour obtenir justice, tandis qu'en Normandie, les autorités de Santé publique envisagent d'arrêter le suivi médical des anciens travailleurs exposés. Ces décisions suscitent des débats sur le traitement des victimes de l'amiante et leur droit à une reconnaissance officielle des préjudices subis.

Un long combat pour les victimes de l'amiante !

Les salariés de Valeo à Reims ne sont pas les seuls à avoir vu leur demande rejetée. D'autres affaires similaires à travers la France montrent la difficulté d'obtenir réparation pour le préjudice d'anxiété. En Normandie, le suivi des victimes de cancers liés à l'amiante pourrait être interrompu, tandis qu'à Limoges, des accusations d'amiante et de harcèlement soulèvent de nouvelles préoccupations.

Un enjeu de santé publique !

L'exposition à l'amiante a causé des dizaines de milliers de maladies graves en France, avec des cancers et des pathologies respiratoires. Alors que certains tribunaux reconnaissent ce préjudice, d'autres refusent des indemnisations, laissant les victimes dans une situation de grande incertitude. Le rejet des demandes des salariés de Valeo soulève des questions sur l'égalité de traitement face à ce risque professionnel reconnu.

La bataille juridique des anciens salariés de Valeo à Reims est loin d'être terminée. La reconnaissance du préjudice d'anxiété lié à l'amiante reste un enjeu crucial pour les victimes, qui espèrent une prise en compte plus équitable de leur situation par les tribunaux français. Les affaires similaires à travers la France montrent qu'il reste beaucoup à faire pour que justice soit rendue à tous ceux qui ont souffert des conséquences de cette exposition toxique.

MARTINIQUE : « NOUS N'AVONS PAS D'AUTRE CHOIX QUE DE NOUS RÉVOLTER » AFFIRME LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CGTM !

Depuis plusieurs semaines, la contestation monte en Martinique contre la vie chère et la colère légitime de la population gagne la rue, les entreprises et les administrations.

Les mêmes grandes fortunes profitent d'un système soutenu par le pouvoir français, au travers de ses représentants préfectoraux.

Les gouvernements d'hier et d'avant-hier, comme celui d'aujourd'hui, n'apportent qu'une réponse : l'envoi de troupes et la répression pour maintenir les privilèges de quelques-uns. Pour les grands groupes « profiteurs », des fortunes qui s'accumulent ; pour les autres, **l'austérité, la misère et la matraque.**

Dans la plupart des secteurs professionnels, les négociations salariales débouchent sur des miettes pour les travailleurs-es et les revalorisations salariales sont bien en deçà de l'inflation locale. **« Nous n'avons pas d'autre choix que de nous révolter »** déclare Gabriel Jean-Marie, Secrétaire Général de la CGTM.

La CGT apporte tout son soutien aux revendications portées par nos camarades de la CGT-Martinique et exige qu'elles soient satisfaites :

- Augmentation des salaires,
- Augmentation des retraites et des minimas sociaux permettant de vivre dignement,

- Indexation des salaires sur l'inflation,
- Contrôle des prix des produits de première nécessité et fin de la répression,
- Contre la pwofitasyon.

Il faut bloquer le pays. Il faut leur faire prendre conscience du problème.

Il faut poursuivre le mouvement parce qu'il faut se battre pour nos droits pour qu'on soit égaux avec la France métropolitaine.

AUTOMOBILE : « IL FAUT UN PLAN DE BATAILLE POUR REFUSER TOUS LES LICENCIEMENTS »!

Le carnage social dans l'industrie automobile européenne s'intensifie. Après les équipementiers, les donneurs d'ordres s'appêtent à supprimer massivement des emplois et fermer des usines. Pour y faire face, il nous faut construire un rapport de force pour imposer l'interdiction des licenciements.

Refuser les suppressions d'emploi !

Les indemnités, même lorsqu'elles sont élevées, ne remplacent jamais le préjudice réel lié à la perte de l'emploi. La multiplication des licenciements dans les différentes boîtes, et la généralisation de la précarité rend d'autant plus difficile pour les travailleurs de retrouver un emploi, et d'autant plus un emploi avec un salaire correct, pour des ouvriers qui ont parfois 30 ans de boîte et pour les générations futures.

Les fermetures d'usines et les licenciements désolent des territoires entiers, et affaiblissent la force sociale de la classe ouvrière, à un moment où les affrontements avec les capitalistes vont continuer à s'intensifier. !

Face à la crise sociale, la direction de la CGT demande au gouvernement un « *moratoire sur les licenciements* ». Mais on se demande comment même une demande aussi minimale pourrait être imposée par le « *dialogue social* » que Sophie Binet ne cesse de prôner depuis plusieurs mois. Au contraire, face à un gouvernement qui met en œuvre une offensive austéritaire historique, ce n'est que par les méthodes du mouvement ouvrier, la rue et la grève, qu'il sera possible de faire reculer Barnier et le patronat. Aussi, dans la période actuelle, nous ne pouvons nous contenter de demandes tièdes comme le « *moratoire* » comme s'il s'agissait de ne pas brusquer le gouvernement et maintenir le fil du « *dialogue social* ». Pour convaincre les travailleurs, un programme tiède ne suffira pas. Il nous faut des mots d'ordre clairs et offensifs : nous ne paierons pas la crise ! **Interdiction des licenciements et embauche en CDI de tous les intérimaires !**

En effet, les intérimaires sont soumis à une énorme insécurité économique et sont en première ligne face aux crises qui se multiplient, les patrons n'hésitant pas à les jeter comme des chiffons du jour au lendemain. Ils sont eux aussi concernés par la bataille en cours. En exigeant leur embauche sans condition, nous leur donnerons les raisons de prendre une part active dans la lutte contre le patronat, ce qui ne pourra que renforcer nos luttes en unifiant notre camp.

Pas de fausse solution protectionniste : le combat contre les capitalistes de l'automobile est international !

Tous les politiciens nous parlent de défendre l'« intérêt national » contre la concurrence chinoise. Pourtant en Chine aussi les travailleurs souffrent de cette concurrence entre capitalistes, et mènent d'importantes actions contre les fermetures d'usines et leurs conditions d'exploitation. Ce combat concerne les travailleurs de l'automobile de tous les pays, qui sont tous soumis à la dictature patronale. Les fausses solutions protectionnistes ont pour seuls gagnants Carlos Tavares, Elon Musk ou encore Wang Chuanfu, PDG de BYD. Pire, les discours protectionnistes jouent le jeu du nationalisme sur fond de tensions guerrières tandis que sur la question de la crise climatique, la solution patronale est de délocaliser la pollution en produisant dans des pays où les normes sociales et environnementales sont faibles voire quasi inexistantes.

Surtout, le discours protectionniste tente de nous faire croire que la dégradation continue de nos conditions de travail vient de la concurrence étrangère, face à laquelle travailleurs et patrons français devraient s'allier. Pourtant, c'est bel et bien le grand patronat français qui licencie en masse, qui gèle les salaires alors que les prix explosent, et c'est un premier ministre français, Michel Barnier, qui entend faire 60 milliards d'euros d'économies en augmentant les taxes sur l'électricité et en s'attaquant à nos arrêts de travail, à nos retraites et aux services publics.

Si les patrons ne peuvent garantir ni l'emploi, ni la préservation du climat, il faut nationaliser sans rachat la branche, et réorienter la production sous contrôle ouvrier !

Plutôt que le plan du patronat, la destruction des usines, la délocalisation et la suppression de milliers d'emplois, la branche automobile doit être nationalisée sous contrôle des travailleurs pour pouvoir être réorientée, et mise au service des besoins de la population (constructions de matériel pour la santé publique, de vélos, des transports ferrés...), tout en maintenant les emplois et en protégeant l'environnement.

La mobilisation nationale du 17 octobre a été un premier pas pour nationaliser la lutte et ne pas se limiter à des combats « *boite par boite* ». Il faut maintenant une coordination qui cherche à donner une suite et à s'étendre à d'autres secteurs de l'industrie touchés par les délocalisations et les fermetures d'usines sous prétexte de transition énergétique à l'image de la pétrochimie avec Exxon, Solvay, Vencorex, etc....

MILEE (EX-ADREXO) : LIQUIDATION JUDICIAIRE : 80 SALARIÉS LICENCIÉS DANS LES DEUX-SÈVRES !

Le spécialiste de la livraison de publicité a été placé en liquidation judiciaire le 9 septembre 2024. **De nombreux salariés n'ont pas reçu leurs salaires depuis juillet !**

Les 10 000 salariés du spécialiste de la distribution de prospectus, dont 80 en Deux-Sèvres répartis sur les sites de Niort et Parthenay, se retrouvent sans emploi et sans indemnité.

Une réunion avec la ministre du Travail !

200 à 300 employés, ex-employés, et délégués syndicaux s'étaient réunis devant le ministère des Finances, à Paris, le 8 octobre dernier, pour exprimer leur mécontentement.

En plus de ne pas avoir été payés, certains salariés ne touchent même pas le chômage et ne peuvent pas non plus chercher un autre emploi car ils n'ont pas reçu les documents nécessaires, s'indigne Glyn Evans.

Des soupçons d'évasion fiscale !

Le délégué syndical vendéen d'origine galloise pointe du doigt les graves erreurs de la direction de Milee, gérée par Hopps Group, dont **de nombreuses filiales sont en liquidation**. Pire, les deux dirigeants du groupe, Frédéric Pons et Eric Paumier sont soupçonnés d'évasion fiscale par de nombreux employés après la vente de l'une de ces filiales.

Sur les 600 millions d'euros, il y en a 160 qui sont dans la nature, personne ne sait où ils sont passés ! Les résultats comptables l'attestent, s'indigne Glyn Evans. Un mouvement syndical sera aussi organisé à Saintes, le 5 novembre prochain à 10 heures, devant la sous-préfecture de la Charente-Maritime.

DES MILLIERS D'ASSURÉS PRIVÉS D'INDEMNITÉS JOURNALIÈRES !

5000 assurés des Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) de Vendée et de Loire-Atlantique se retrouvent sans aucun versement d'indemnités journalières (IJ) depuis le 20 septembre 2024. Bientôt, l'ensemble des assurés sur le territoire national pourrait être concerné.

Le blocage du versement des IJ est une rupture de service. Sans aucun revenu de remplacement, les assurés sont plongés dans une grande précarité et font face à de nombreux incidents de paiement.

Les directions des CPAM tentent de justifier l'« accident » par un « bug informatique » lors du déploiement d'un nouveau logiciel : « Arpège ».

Depuis juillet 2020, la CGT avertit pourtant toutes les instances de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) des dangers et insuffisances de ce logiciel inadapté au calcul et au versement des Indemnités Journalières. **La direction nationale s'entête et entend généraliser l'utilisation de ce logiciel pour des millions de travailleurs salariés à l'horizon de 2025 malgré une nouvelle alerte des administrateurs CGT au conseil de la CNAM en 2023, malgré des retours d'expérimentations extrêmement négatifs venant des informaticiens, des agents et même des directions locales !**

Nous exigeons l'arrêt immédiat de ce déploiement afin de faire cesser la catastrophe vécue « des deux côtés du guichet ».

Ne laissons plus « Arpège » monter en gamme. La CGT va interpeller le prochain conseil CNAM qui se tiendra le 7 novembre prochain.

La responsabilité de ce dysfonctionnement national majeur incombe pleinement au directeur général de la CNAM, Thomas Fatôme. Le même qui s'est prononcé pour une forfaitisation des indemnités journalières, qui a exhorté à faire des économies sur les arrêts maladies (notamment ceux de moins de 8 jours) et porte le démantèlement inacceptable du Service Médical.

Le gouvernement Barnier propose désormais un PLFSS qui abaisserait le plafond de versement des IJ au 40e/jour (le 52e jour actuellement). La nouvelle ministre du Travail et de l'Emploi avance, par ailleurs, l'idée d'un jour de carence d'ordre public... Nous ne laisserons pas le gouvernement détricoter nos droits.

La CGT dénonce ces attaques inacceptables sur les indemnités journalières qui sont un pilier fondamental de la Sécurité sociale. Aussi, la CGT appelle l'ensemble des salarié·es à s'inscrire dans les actions initiées, le 29 octobre prochain, contre toutes les mesures d'austérité.

UGITECH (NIÈVRE) : UGITECH IMPHY A ÉTÉ CONDAMNÉE CONCERNANT LA DISCRIMINATION DE 5 SALARIÉS ADHÉRENTS À LA CGT DONT 4 ÉLUS !

C'est une victoire collective, où l'ensemble des demandes originelles de chaque camarade ont été confirmées par le juge (environ 280 000 euros). Seule la question des astreintes a été revue à la baisse passant de 30 000€ à 3000€. Cependant les salariés continueront de demander "réparation" pour le principe.

Pour l'heure, ils ont obtenu :

- 10 000 € chacun pour préjudice moral.
- L'article 700 pour les frais d'avocat.

C'est aussi une victoire pour le syndicat CGT du site des aciéries d'Imphy qui en se portant partie civile, obtient réparation (3000€).

Deux camarades voient leur discrimination pour raison de santé reconnue également avec la discrimination syndicale apportant un plus sur la réparation pour eux.

L'entreprise a fait appel... Affaire à suivre !

CHU DE NICE (ALPES-MARITIMES) : MOBILISATION POUR DES MOYENS À HAUTEUR DES BESOINS !

Le 29 Octobre défendons LE SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE EN DANGER DE MORT IMMINENTE, au niveau national et local.

Il va falloir se battre pour sauver l'hôpital public et notre système de santé.

Les débats sur le PLF (projet de loi de finances) et PLFSS (projet de loi de financement de la sécurité sociale) commencent et n'augurent rien de bon.

Signature de pétition PLFSS Il va falloir se battre pour sauver l'hôpital public et notre système de santé.

3 moments forts: Rassemblement à l'Archet à 12H30, Place Garibaldi à 14H, signature de pétition PLFSS.

Rassemblement autour d'un café militant : archet 1/2/3, pour :

- Les conditions de travail et les salaires.
- Les carrières et le sens du travail.
- La reconnaissance des métiers.
- L'attractivité et la fidélisation de nos métiers.
- L'équilibre vie privée / Vie professionnelle.

Contre :

- La maltraitance institutionnelle.

Discussion avec le syndicat CGT au niveau 7, Archet 3. Au niveau national comme au niveau local, il y a le feu à tous les étages.

Suite à l'assemblée générale des syndicats du mardi 22 octobre, il a été décidé d'organiser un rassemblement avec prises de parole, distributions de tracts et signatures de la pétition PLFSS.

Les retraités, ainsi que le comité des usagers du 06 seront présents parmi nous.

CHU D'ANGERS (MAINE ET LOIRE) : « LA DÉTERMINATION RESTE INTACTE », LA GRÈVE SE POURSUIT !

Opposés à une réorganisation des services au CHU d'Angers (Maine-et-Loire), des agentes et agents soutenus par une intersyndicale (CGT, FO et Sud santé sociaux) ont manifesté, pour la deuxième fois, mardi 22 octobre 2024. Et ce n'est pas fini.

La veille, le lundi 21 octobre, une rencontre avec la direction de l'établissement angevin n'avait pas permis de trouver une solution au conflit qui l'oppose avec une partie des personnels.

« Plus de missions avec moins de personnels » !

Ces derniers sont vent debout contre un projet de réorganisation. Pour les contestataires, ce dernier « sera synonyme de plus de missions avec moins de personnels et des économies considérables pour la direction au détriment des conditions de travail et d'accueil des patients ».

Face à l'impasse, syndicats et agents se réuniront le mardi 5 novembre pour discuter de futurs moyens d'action. Et de prévenir : « **La détermination reste intacte !** »

VENCOREX ET ARKEMA (ISÈRE) : GRÈVE ILLIMITÉE, LES DEUX PLATEFORMES CHIMIQUES IMPACTÉES !

Seuls 25 salariés sur les 450 du site Vencorex de Pont-de-Claix (Isère) seraient concernés par la reprise par BorsodChem, une filiale hongroise du groupe chinois Wanhua. Le chimiste, en redressement judiciaire depuis septembre dernier, menace d'entraîner dans sa chute, par un effet domino, les acteurs voisins des plateformes chimiques de Pont-de-Claix et de Jarrie.

En redressement judiciaire pour une période de six mois depuis le mois de septembre dernier, alors que son principal actionnaire, le thaïlandais PTT Global Chemical, a jeté l'éponge, le chimiste Vencorex, dont le principal site de production est basé à Pont-de-Claix (Isère), au sud de l'agglomération grenobloise, attendait de pied ferme le dépôt des premières offres de reprise.

Après une lueur d'espoir en début de semaine, les syndicats sont désormais en alerte, puisqu'un seul repreneur s'est finalement positionné, et son offre s'avère très limitée : il s'agit de BorsodChem, une filiale hongroise du groupe chimiste chinois Wanhua. Leader dans le polyuréthane, ce concurrent de Vencorex a participé à la guerre

des prix sur ce marché et ne proposerait désormais de reprendre qu'une seule activité du site isérois, l'atelier de tonolates. Soit seulement 25 des 450 emplois en jeu.

Une nouvelle qui soulève une onde de choc au sein de l'écosystème grenoblois.

TOULOUSE (HAUTE-GARONNE) : LES SALARIÉS D'EVOTEC SE MOBILISENT POUR LA SAUVEGARDE DE LEURS EMPLOIS !

Mardi, près de 200 salariés de la firme allemande spécialisée dans la recherche médicale se sont réunis devant le site toulousain, route d'Espagne, pour protester contre la suppression de 64 emplois.

Les salariés arrivent au compte-goutte. Ce mardi, lors de la pause déjeuner, ils étaient près de 200, revêtus de blouses blanches, devant le site toulousain d'Evotec. À la fin du mois d'août, la firme allemande spécialisée dans la recherche médicale pour le compte de grands groupes pharmaceutiques, a enclenché un plan de réduction de ses effectifs. Soixante-quatre postes seront supprimés sur les près de 900 que compte le site. Les employés du groupe allemand se sont mobilisés pour la sauvegarde de leur emploi.

TEAMTEX À CHARVIEU-CHAVAGNEUX (ISÈRE) : LA LIQUIDATION JUDICIAIRE ACTÉE !

C'est fait : le tribunal de commerce de Grenoble a prononcé la liquidation judiciaire de l'entreprise de fabrication de sièges autos, mercredi 23 octobre, laissant quelque **170 salariés** sur le carreau.

Les salariés de TeamTex, basée à Charvieu-Chavagneux, ont appris la nouvelle dans l'après-midi du mercredi 23 octobre. Leur entreprise est officiellement en liquidation judiciaire, à la suite de la décision du tribunal de commerce de Grenoble.

Le fabricant de sièges autos a été racheté en décembre 2023 par le fonds d'investissement **allemand Mutares**. Au début de l'été, malgré des annonces rassurantes au moment du rachat, il annonce finalement aux employés que l'entreprise risque la liquidation judiciaire. Ces derniers sont désormais en attente de l'ouverture des négociations de départ avec le liquidateur judiciaire.

CHU DE NANTES (LOIRE-ATLANTIQUE) : LE TEMPS MOYEN PASSÉ AUX URGENCES DU CHU A AUGMENTÉ DE 33% EN CINQ ANS !

En 2024, ce temps moyen est de 8,3 heures. Les syndicats, qui réclament plus de lits, observent que les patients arrivent dans des états pathologiques de plus en plus lourds.

En 2019, le temps moyen passé aux urgences du CHU de Nantes était de 6,3 heures. En 2024, il est de 8,3 heures, **soit +33% en cinq ans**. Le chiffre a été diffusé lors d'un conseil de surveillance de l'hôpital le 11 octobre rassemblant une fois par trimestre des élus, des représentants des usagers et des personnels.

Dans un document relatif au fonctionnement des urgences, il y est fait état d'un accroissement des délais de prise en charge, face à des passages qui, eux, n'augmentent pas de manière exponentielle. *«On a une population qui renonce aux soins car l'accès y est tellement difficile. Quand ils arrivent, cela relève vraiment de l'urgence»*, analyse Olivier Terrien, secrétaire général de la CGT au CHU de Nantes.

La prise en charge devient alors plus complexe. Les patients qui venaient pour des petites blessures sont désormais régulés par le 15 ou ont pris le pli de ne plus venir. *«On a fermé tellement de lits qu'on a plus de lits conventionnels pour hospitaliser les patients»*, pointe également du doigt le cégétiste, à propos des temps d'attente sur des brancards pendant de longues heures. *«Une fois pris en charge et le diagnostic effectué, on n'a pas de lit pour hospitaliser et les patients stagnent dans le service des urgences»*.

L'État s'est complètement désengagé vis-à-vis de l'hôpital public !

«Ça fait 20 ans que je siége dans les instances. Ça fait 20 ans qu'on ne fait rien, qu'il n'y a pas de lits d'aval et de pédopsychiatrie. Les établissements se partagent la misère. L'État s'est complètement désengagé vis-à-vis de l'hôpital public. La population est en danger», reprend Olivier Terrien de la CGT, en précisant qu'aujourd'hui, la population augmente et vieillit.

«Ce n'est pas quelque chose d'inédit en France», nuance-t-il, à propos de ces problèmes. À la différence près que dans la région, des établissements voisins connaissent des fermetures régulières des urgences, venant embouteiller les services nantais. *«Les établissements sont sous-dimensionnés et la conséquence, ce sont des délais de prise en charge du patient qui s'allongent, avec une notion de perte de chance»*, termine Olivier Terrien.

MONDE

GRÈCE, LES OUVRIERS ET DES SOLDATS AVEC LA PALESTINE !

Blocage du transport d'armes, manifestations de soldats contre la guerre : en Grèce, le mouvement de solidarité avec la Palestine monte encore d'un cran.

En Grèce, le mouvement ouvrier et populaire amplifie sa lutte pour la solidarité avec la Palestine et contre les guerres impérialistes et cible en particulier le soutien direct du gouvernement grec à la guerre en Ukraine et au génocide en Palestine.

En témoigne le nouveau blocage hier soir, par des syndicalistes de classe et des militants du KKE, le Parti Communiste de Grèce, de stocks d'armes transportés par train et à destination d'Israël.

La participation de soldats, en uniforme, à des manifestations organisées par le PAME et par le Parti Communiste de Grèce, a également enflammé le débat public dans le pays. Comme le PAME le rappelle, le gouvernement, mais aussi des parlementaires, de droite comme de gauche (Syriza), se sont indignés et ont appelé à « *punir des soldats pour avoir exprimé publiquement leur opposition à l'implication de notre pays dans les guerres et exprimé leur solidarité avec les peuples de la région* ».

Dans un communiqué, le PAME, puissant syndicat de classe grec, a dénoncé les « *attaques contre les soldats qui expriment leur opposition à la guerre impérialiste* ». « *Le Secrétariat du PAME se tient aux côtés des jeunes soldats grecs qui expriment de toutes les manières possibles leur opposition aux guerres impérialistes, au génocide perpétré par Israël en Palestine, au bain de sang au Liban et au conflit général dans notre région, préparé par les USA, l'OTAN et l'UE en collaboration avec l'Etat terroriste d'Israël.* », a exprimé le PAME.

« *Les jeunes soldats ont le droit de s'exprimer librement et de participer à des manifestations, des marches, des événements contre l'envoi d'armes en Ukraine, l'envoi de frégates dans la mer Rouge, contre le génocide à GAZA et au LIBAN.* » a encore souligné le PAME, ajoutant : « *Le mouvement ouvrier de notre pays exige que de tels efforts d'intimidation cessent immédiatement et sans délai. Les soldats sont les enfants du peuple et, en tant que tels, ils partagent et expriment les mêmes angoisses et revendications.* ».

Le PAME est par ailleurs à l'initiative, avec l'Union nationale des travailleurs palestiniens de Jérusalem et d'autres syndicats comme l'USB italienne ou des syndicats turcs de la métallurgie et du transport, d'un appel à l'unité et à l'action des travailleurs du monde entier contre le crime impérialiste en Palestine et au Liban.

ALLEMAGNE : 1800 EMPLOIS SUPPRIMÉS CHEZ ZF À SARREBRUCK D'ICI FIN 2025 ET CE N'EST QU'UN DÉBUT !

L'équipementier automobile ZF basé à Sarrebruck en Allemagne a annoncé la suppression de 1800 emplois dès la fin de l'année prochaine. Et en 2028, ce sont au total 4500 emplois qui pourraient avoir disparu. La mauvaise santé du marché automobile en Allemagne est la principale raison qui pousse ZF à effectuer **ces dégraissages massifs qui vont toucher les salariés frontaliers mosellans**.

Depuis plusieurs mois, les rumeurs de suppressions d'emplois se multipliaient chez le fabricant de boîtes de vitesse sarrois ZF installé à Sarrebruck en Allemagne. Désormais, ce ne sont plus des rumeurs mais des annonces concrètes qui ont été faites par l'équipementier automobile qui emploie actuellement 10 000 salariés dans la capitale sarroise, dont de nombreux frontaliers mosellans. D'ici la fin de l'année 2025, 1800 postes vont disparaître et comme souvent dans ce genre de situation, ce sont les contrats à durée déterminée qui ne seront pas renouvelés. À la sortie de l'usine, les frontaliers expriment leur inquiétude : "*Bien sûr que je suis inquiet, comme tout le monde*" raconte ce salarié frontalier. "*Surtout pour les CDD et les intérimaires. Avec l'industrie automobile, c'est du poker. On ne sait pas ce qui va percer : l'électrique, l'hybride ou un retour des moteurs traditionnels.*"

Cet autre salarié proche de la retraite ne se montre guère plus optimiste : "*Moi, j'ai 37 ans de ZF, voir ça après 37 ans, c'est malheureux. Dans 9 mois, je suis à la retraite donc je ne suis plus concerné mais mes collègues, ils sont inquiets, vraiment "les boules" comme on dit.*" Dans la voiture suivante, même son de cloche chez cet autre frontalier mosellan : "*J'ai 61 ans, ceux qu'il faut plaindre ce sont les plus jeunes qui ont investi dans l'immobilier ou qui ont une famille à nourrir.*"

De sombres perspectives pour ZF !

Dans un communiqué laconique, le groupe ZF s'est contenté de déclarer : "*Nous avons examiné les potentiels de réduction d'effectifs de façon globale dans chaque secteur et par lignes de produits, puis nous les avons appliqués sur les sites concernés.*" Outre les 1800 emplois supprimés dès la fin 2025, **le groupe ZF envisage de se séparer au total de presque la moitié de son personnel à l'horizon de la fin de l'année 2028**, si le carnet de commandes ne s'améliore pas.

Un secteur automobile en plein doute en Allemagne !

En un an, les ventes de véhicules, toutes motorisations confondues, ont chuté Outre-Rhin de plus de 25%, faisant trembler toute l'industrie automobile allemande.

Ironie de l'histoire, le gouvernement Scholz réfléchit aujourd'hui à la mise en place d'incitations fiscales pour l'acquisition de véhicules propres. Toute la question est de savoir s'il n'est pas déjà trop tard pour une industrie fragilisée ? Car même avec des primes, les véhicules électriques demeurent très chers à l'achat.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement